



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1. Identificateur de produit

· Nom du produit: KLEIBERIT **851.0**

· UFI: AXH0-V0R9-C00G-4AFU

· 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance / du mélange ou utilisations déconseillées
Réservé aux utilisateurs professionnels.

· Emploi de la substance / de la préparation Colle / Adhésif

· 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

KLEIBERIT SE & Co. KG
Max-Becker-Str. 4
D - 76356 Weingarten / Baden
Allemagne

KLEIBERIT
Chimie S.a.r.l.
200, rue de Paris
F - 67116 Reichstett
France

· Service chargé des renseignements:

Téléphone: +49 7244 62 0
FAX: +49 7244 700 0
Email: hse@kleiberit.com

Téléphone: +49 7244 62 152
FAX: +49 7244 700 152

· 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03 France (français, anglais)
+44 1235 239670 Numéro régional européen (langues européennes)
+33 145425959 Numéro ORFILA (INRS) France
+32 70 245 245 Centre Antipoison Belge

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1. Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 - GHS/CLP

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· 2.2. Éléments d'étiquetage

· Pictogrammes de danger



GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-cyanoacrylate d'éthyle

· Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

(suite page 2)

F



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 1)

- P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

· Indications complémentaires:

Cyanoacrylate. Danger. Colle à la peau et aux yeux en quelques secondes. À conserver hors de portée des enfants.

· 2.3. Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

· N° d'enregistrement	Identification / Classification GHS-CLP	%
-----------------------	---	---

CAS: 7085-85-0 2-cyanoacrylate d'éthyle >95%
EINECS: 230-391-5 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335
Limite de concentration spécifique: STOT SE 3; H335: C ≥ 10 %

CAS: 123-31-9 1,4-dihydroxybenzène ≥0,025-<0,1%
EINECS: 204-617-8 Muta. 2, H341; Carc. 2, H351; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400
(M=10); Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1. Description des mesures de premiers secours

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau:

Tamponner les parties touchées de la peau avec du coton ou de la cellulose, puis laver soigneusement à l'eau et avec un produit de nettoyage doux.

· Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1. Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3. Conseils aux pompiers**
- **Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, gravier, neutralisant d'acide, liant universel, sciure). Utiliser un neutralisant.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4. Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
Stockage:
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Conserver le récipient bien fermé.
- **Indications concernant le stockage commun:** Respecter les réglementations nationales.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1. Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
- **DNEL**

7085-85-0 2-cyanoacrylate d' éthyle

Inhalatoire DNEL long terme 9,25 mg/m³ (homme)

123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

Dermique DNEL 128 mg/kg (homme)

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 3)

Inhalatoire DNEL 7 mg/m³ (homme)
 · PNEC

123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

PNEC-eau douce	0,000057 mg/l (non spécifié)
PNEC-l'eau de mer	0,000057 mg/l (non spécifié)
PNEC-sédiments d'eau douce	0,0049 mg/kg (non spécifié)
PNEC-L'eau de mer des sédiments	0,00049 mg/kg (non spécifié)
PNEC-sol	0,00064 mg/kg (non spécifié)
PNEC-usine de traitement des eaux usées	0,71 mg/l (non spécifié)

· N° CAS - Désignation de la substance	Type	Valeur	Unité
--	------	--------	-------

7085-85-0 2-cyanoacrylate d' éthyleVL (Belgique) Valeur à long terme: 1,04 mg/m³, 0,2 ppmVME (Suisse) Valeur à long terme: 9 mg/m³, 2 ppm**· 8.2. Contrôles de l'exposition**

Limiter la durée d'exposition à:

8 heures

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Ne pas inhale les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Protection respiratoire: Filter A (DIN EN 14 387)
- Protection des mains: Gants de protection
- Matériau des gants G Caoutchouc chloroprène - CR: Neotop® (0,75 mm)
- Protection des yeux/du visage Lunettes de protection
- Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales.****· État physique**

Liquide

· Couleur:

Incolore

· Odeur:

Caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion/point de congélation:

-25 °C

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

>190 °C

· Inflammabilité

Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Non déterminé.

· Inférieure:

Non déterminé.

· Supérieure:

>80 °C

· Point d'éclair:

Non applicable.

· Température d'inflammation:

Non déterminé.

· Température de décomposition:

Non déterminé.

· pH

Non déterminé.

· Viscosité:

Non déterminé.

· Viscosité cinématique

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 4)

· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	ca. 1,06 g/cm³
· Densité relative:	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2. Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosifs	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1. Réactivité

voir l'article 10.3

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2. Stabilité chimique

Stable lorsque conservé et utilisé correctement.

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 5)

- **10.4. Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5. Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6. Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

7085-85-0 2-cyanoacrylate d' éthyle

Oral LD₅₀ >5.000 mg/kg (rat)
Dermique LD₅₀ >2.000 mg/kg (lapin)

123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

Oral LD₅₀ 376 mg/kg (rat)
Dermique LD₅₀ >2.000 mg/kg (rat)

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1. Toxicité**
- **Toxicité aquatique:**

123-31-9 1,4-dihydroxybenzène

LC₅₀ 0,638 mg / l / 96h (poisson)
EC₅₀ 0,061 mg / l / 48h (daphnia)
EC₅₀ 0,33 mg / l / 72h (algue)

- **12.2. Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3. Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4. Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 7)

- Règlement (CE) N° 649/2012

Aucun des composants n'est compris.

- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

- Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

- Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

- Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

- Prescriptions nationales:

- Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction: Réservé aux utilisateurs professionnels.
(CH) VOCV - Volatile Organic Compounds/Composés Organiques Volatiles [%] 0,00 %

- 15.2. Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très毒ique pour les organismes aquatiques.

- Service établissant la fiche technique: Sécurité & Environnement

- Numéro de la version précédente: 7

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

(suite page 9)



Page : 9/9

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 06.09.2022

Numéro de version 8 (remplace la version 7)

Révision: 06.09.2022

Nom du produit: KLEIBERIT 851.0

(suite de la page 8)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Muta. 2: Mutagénicité sur les cellules germinales – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

F -